

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK
Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 août 2025 à la
salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)
MM. Sylvain Hinse, conseiller (19 h)
Mario Hinse, conseiller (19 h)
Pierre-André Arès, conseiller (19 h)

Sont absents : MM. Denis V. Lachance, conseiller
Charles Rioux, conseiller
Mme Suzanne Gagnon, conseillère

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

2025-08-226 LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Considérant que l’ajout des sujets suivants est demandé :

- Demande de modification de zonage : zone M-3 : autorisation restauration extérieure : Café Tingz SENC
- Services juridiques pour l’année 2026 : Therrien Couture Joli-Cœur SENCRL
- Vente pompe flottante usagée service de sécurité incendie

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu que l’ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

RAPPORT CONSEILLER RESPONSABLE DE DOSSIERS

Le conseiller, Sylvain Hinse

- 15 août : chansonniers au Sentier
- Collecte de sang
- Retour activité course de boîtes à savon le 13 septembre

Le conseiller, Mario Hinse

- Rien à signaler

Le conseiller, Pierre-André Arès

- Spectacle bénéfique de Jeanick Fournier le 13 septembre pour la Fabrique
- 12-18 : collecte de canettes le 17 août, tout ce qui est consigné

Le maire, Réal Fortin

- 30 août au skateparc l’activité skatejam

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JUILLET 2025.

Rien à signaler.

2025-08-227 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JUILLET 2025

Considérant que les membres du Conseil ont reçu les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2025 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2025 soit adopté tels que présenté.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

ADOPTION DES COMPTES
La résolution numéro 2025-08-228

Fournisseur	Description	Montant
9237-4511 Québec inc.	Réparation radiateur génératrice poste de commandement service de sécurité incendie	862.31 \$
Alarme Bois-Francis	Modifier code système d'alarme	59.34 \$
Aréo-Feu	Batterie service de sécurité incendie	86.23 \$
Association des résidents des Trois-Lacs	Installation bouées 2024 et 2025	340.00 \$
Benajo	Groupe de musique activité « Chansonnier au Sentier »	1 000.00 \$
Bromont	Sortie camp de jour	657.66 \$
Canadian Tire	Achat remorque pour Kubota	1 964.91 \$
Couture Timber Mart	Achat ponceaux pour remplacement et pièces camion incendie	4 374.18 \$
Domaine Lac Cristal	Activité camp de jour	360.10 \$
Entreprise MO (2009) inc.	Nivellement terrain commercial /industriel, achat gravier pour réparation des routes et réparation ponceau rang 6	20 854.21 \$
Équipements ProVicto	Location pompe/compacteur réparation ponceau rang 6, location nacelle pour peinture enseignes et accessoires garage	878.34 \$
Enviro 5	Nettoyage des regards rues Bourbeau, Beaudet, Jutras, Desharnais, Simoneau et Ste-Marie	2 876.65 \$
Gaudreau Environnement	Achat bac brun supplémentaire 25, rue Beaudet	215.07 \$
Gleason	Gastronomie après-ski	517.39 \$
Goodfellow	Achat bois pour ponts	2 908.87 \$
Groupe FJH	Nivellement routes	7 375.33 \$
Isabelle Lemieux	Remboursement loisirs Victoriaville	1 452.13 \$
Laurentide Environnement	Bac RDD	188.32 \$
Pierre-Luc Whalen	Remboursement loisirs Victoriaville	484.04 \$
Plomberie Denis Carignan	Remplacer robinet CPE	371.64 \$
Portes Baril	Réparation portes garage	416.79 \$
Ramonage Hébert	Ramonage de cheminée	3 035.34 \$
Roger Grenier	Réparation réservoir pour arroser les fleurs et accessoires peinture pancartes	70.10 \$
La Sablière de Warwick	Location boîte chauffante pour l'asphalte	160.97 \$
Serge Cyr	Honoraires professionnels mise à niveau réseau aqueduc et épuration	3 313.88 \$
Simo Management	Mesure de boues étangs aérés	1 112.66 \$
Techni-Consultant	Chargé de projet Pavillon Armand- Rousseau	931.30 \$
Victo Freins Démarreurs	Réparation camion #7 et réparation génératrice PC	74.82 \$
Total		56 080.27 \$

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par le

conseiller Sylvain Hinse, il est résolu d’acquitter les comptes pour une somme globale de 56 080.27 \$.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et greffière-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois juillet relatifs à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 171 865.97 \$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil le 31 juillet 2025.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

2025-08-229

Autorisation inspecteur en bâtiment et en environnement : émission de constats d’infraction en vertu du règlement #2021-409 G-100

Considérant que le Règlement #2021-409, adopté le 15 novembre 2021, prévoit à l’article 2.2 que toute personne occupant le poste d’inspecteur *régional* en bâtiment est autorisée à délivrer des constats d’infraction ;

Considérant qu’il est jugé opportun d’autoriser l’inspecteur en bâtiment et en environnement à délivrer des constats d’infraction afin d’assurer une meilleure application du règlement ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu que le Conseil autorise l’inspecteur en bâtiment et en environnement d’émettre des constats d’infraction en vertu du Règlement #2021-409 G-100.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2025-08-230

Demande de modification de zonage : zone M-3 : autorisation restauration extérieurs : Café Tingz SENC

Considérant que le règlement de zonage en vigueur n’autorise pas la restauration extérieure dans la zone M-3 ;

Considérant que le Café Tingz SENC a soumis une demande officielle de modification de zonage afin de permettre l’usage de restauration extérieure sur le terrain situé en zone M-3, où l’établissement est localisé ;

Considérant que le conseil municipal juge opportun et dans l’intérêt public d’autoriser cet usage dans la zone M-3, conformément aux orientations de développement local et de dynamisation du secteur ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la demande de modification de zonage dans la zone M-3 afin d’autoriser l’usage de restauration extérieure.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2025-08-231

Réparation rang 8 : Entreprise MO 2009 inc.

Considérant que la municipalité désire effectuer des travaux de rechargement et de drainage dans le rang 8 afin d’améliorer l’état de la route et assurer une meilleure gestion des eaux pluviales ;

Considérant que ces travaux sont jugés nécessaires pour maintenir la sécurité et la durabilité des infrastructures routières municipales ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par

le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick autorise la réparation de travaux dans le rang 8 et qu'Entreprise MO inc. soit mandatée afin de procéder auxdits travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Offre de service Roger Bergeron : taillage haie de cèdres Pavillon Armand-Rousseau : 1 400 \$ plus les taxes applicables
La résolution numéro 2025-08-232**

Il est proposé par le conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu de retenir les services de M. Roger Bergeron pour le taillage des haies de cèdre au Pavillon Armand-Rousseau pour la somme de 1 400 \$, plus taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-233

Achat de 2 camions pour remplacer les camions #7 et #8

Considérant que la municipalité désire procéder au remplacement des camions #7 et #8, devenus désuets ou non conformes aux besoins actuels ;

Considérant que des prix ont été demandés auprès du détaillant Dubois Méthot pour l'acquisition de deux véhicules neufs ;

Considérant que les camions proposés sont les suivants :

- Chevrolet Silverado 1500 WT 2025
- Chevrolet Silverado 2500HD WT 2025

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick autorise l'achat de 2 camions pour remplacer les camions #7 et #8 auprès du détaillant Dubois Méthot, pour un coût total de 189 166.68 \$, plus les taxes applicables.

Que ces achats soient financés à même le surplus cumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-234

Offre d'emploi conducteur camion de déneigement saison 2025-2026

Considérant que certains conducteurs ont mentionné qu'ils ne seraient pas disponibles pour le déneigement lors de la saison 2025-2026;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la municipalité transmettre une offre d'emploi pour le poste de conducteur de camion de déneigement pour la saison 2025-2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

ADMINISTRATION

2025-08-235

Offre de service Simo : inspection borne fontaine et lavage du réseau : 3 480 \$ et abrogation résolution #2024-08-290

Considérant que la municipalité souhaite procéder à l'inspection des bornes-fontaines ainsi qu'au lavage du réseau d'aqueduc ;

Considérant que Simo Management inc. a soumis une offre de service pour effectuer lesdits travaux;

Considérant que la résolution numéro 2024-08-290, adoptée précédemment, doit être abrogée puisqu'elle ne correspond plus aux intentions ou besoins actuels de la municipalité ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu que le Conseil accepte l'offre de service déposée par Simo Management inc. pour l'inspection des bornes-fontaines et lavage du réseau, pour un montant forfaitaire de 3 480 \$, plus taxes applicables.

D'autoriser la directrice générale, Chantale Ramsay, à procéder à la signature de tout document requis pour la réalisation de ces travaux ;

D'abroger la résolution numéro 2024-08-290 dans son intégralité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-236 Colloque de zone ADMQ : 16 octobre 2025 : 143.72 \$

Il est proposé par le conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise la directrice générale, Chantale Ramsay à participer au Colloque de zone de l'ADMQ à Saint-Elphège le 16 octobre 2025, pour la somme de 143.72 \$. Les frais inhérents lui seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-237 Acceptation offre de Kemira : Alun station d'épuration : 496 \$/tonne métrique liquide

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de Kemira pour la fourniture et la livraison d'alun à la station d'épuration, au prix unitaire de 496 \$/ tonne métrique liquide, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-238 Mise à niveau station d'épuration : achat de 2 soufflantes : AERZEN (55 820 \$ plus taxes applicables)

Considérant que la municipalité poursuit la mise à niveau de sa station d'épuration afin d'assurer son bon fonctionnement et sa conformité aux exigences environnementales ;

Considérant que l'achat de nouvelles soufflantes est requis dans le cadre de ces travaux de mise à niveau ;

Considérant que l'entreprise AERZEN propose la fourniture de deux soufflantes pour un montant de 55 820 \$, plus les taxes applicables ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick autorise l'achat de deux soufflantes, pour la mise à niveau à la station d'épuration, auprès de l'entreprise AERZEN, pour un montant total de 55 820 \$, plus taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-239 Demandes skate jam : 30 août 2025 : utilisation plateformes (stages salle paroissiale) accès à partir du jeudi

Considérant l'événement Skatejam qui se tiendra le 30 août 2025 au Pavillon Armand-Rousseau;

Considérant que l'organisme organisateur souhaite faire de cet événement un franc succès et qu'il demande à la Municipalité de Tingwick l'autorisation d'utiliser les plateformes, soit les deux « stages » de la salle paroissiale;

Considérant que l'accès au Pavillon Armand-Rousseau est également demandé à partir du jeudi précédant l'événement, afin de permettre l'installation et les préparatifs nécessaires;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu que le Conseil autorise les demandes à l'organisme Skatejam, événement qui se tiendra le 30 août 2025 et ce, quant à l'utilisation des plateformes de la salle paroissiale ainsi qu'à l'accès du Pavillon Armand-Rousseau à partir du jeudi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-240

Demande accès terrain puit municipal : Action environnement Tingwick : activité Journée canadienne de l'Arbre le 20 septembre de 10h à 12h

Considérant que la Journée canadienne de l'arbre est une occasion de sensibiliser la population à l'importance de la gestion environnementale et de la préservation de la biodiversité;

Considérant que l'organisme Action Environnement a pour projet d'organiser une visite éducative sur le site de plantation situé près des puits municipaux le 20 septembre 2025, afin de faire découvrir aux participants le potentiel de régénération d'un milieu après une plantation forestière planifiée en fonction du milieu diversifié;

Considérant que cette activité éducative s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à la conservation des ressources naturelles et à la gestion durable des espaces verts;

Considérant que l'accès à ce site est nécessaire pour la tenue de l'événement et que la municipalité doit donner son autorisation formelle pour l'usage de l'espace public près des puits municipaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick autorise l'accès au terrain du puit municipal à Action environnement Tingwick : activité Journée canadienne de l'Arbre le 20 septembre de 10h à 12h, conditionnellement à l'approbation de décision de l'assureur de la municipalité sur les modalités d'assurance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-241

Demande de Mme Elisabeth Marcoux : Installation de nichoirs (cabane) à merles bleus et outils pour la fabrication de celles-ci

Attendu que Mme Élisabeth Marcoux a soumis une demande concernant l'installation de nichoirs pour merles bleus, ainsi que le prêt d'outils pour la fabrication de ces nichoirs;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu par le Conseil de la Municipalité de Tingwick de refuser la demande de Mme Élisabeth Marcoux pour l'installation de nichoirs (cabane) à merles bleus et le prêt d'outils pour la fabrication de celles-ci;

Le Conseil municipal encourage toutefois Mme Élisabeth Marcoux à s'associer avec un organisme œuvrant sur le territoire de la municipalité et de représenter sa demande par la suite.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-242

SPAA : offre de parrainage : création d'une salle de chirurgie

Considérant que la SPAA (Société Protectrice des Animaux et des Animaux en Abandon) a pour mission de protéger les animaux, d'harmoniser les relations entre les humains et les animaux, de promouvoir le respect envers ces derniers,

ainsi que de sensibiliser la population à leur souffrance dans le but d'améliorer leur qualité de vie ;

Considérant l'augmentation substantielle des demandes de prise en charge sur le territoire de la municipalité, entraînant un besoin accru en infrastructures et en ressources pour soutenir la mission de la SPAA ;

Considérant le lancement d'une campagne de sociofinancement visant à financer la création d'une salle de chirurgie au sein de l'organisation ;

Considérant que la Municipalité de Tingwick peut participer à cette initiative en parrainant un animal (chat ou chien) et ainsi recevoir un reçu de don de bienfaisance ;

En conséquence, sur la proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que le Conseil accepte l'offre de parrainage de la SPAA, dans le cadre de la campagne de sociofinancement pour la création de la salle de chirurgie pour le parrainage d'un chat pour une somme de 500\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Présentation du projet du règlement numéro 2025-433 modifiant le règlement #2024-431 concernant le taux de taxation pour l'année d'imposition 2025 et les conditions de perception

Le projet du Règlement numéro 2025-433 modifie le Règlement #2024-431 qui détermine le taux de taxation pour l'année d'imposition 2025 et les conditions de perception.

Le présent règlement ajoute une tarification pour l'utilisation du réseau d'aqueduc et des ouvrages s'assainissement des eaux usées selon les ententes avec la Ville de Warwick et la Station du Mont-Gleason inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-243

Avis de motion : Règlement numéro 2025-433 modifiant le règlement #2024-431 concernant le taux de taxation pour l'année d'imposition 2025 et les conditions de perception

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Hinse que lors d'une prochaine séance du Conseil de la Municipalité de Tingwick, sera présenté pour adoption, le Règlement numéro 2025-433 modifiant le Règlement #2024-431 concernant le taux de taxation pour l'année d'imposition 2025 et les conditions de perception.

Un projet de règlement est remis séance tenante.

2025-08-244

Journée internationale des personnes âgées : jeudi le 2 octobre à la salle du Canton de Warwick : partenariat

Considérant la demande de partenariat pour l'organisation de la Journée internationale des personnes âgées de la MRC d'Arthabaska;

Considérant que la Municipalité de Tingwick désire contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick offre une contribution de 50 \$ à titre de partenaire et se procure 2 billets au coût de 25 \$ chacun, pour la participation à la Journée internationale des personnes âgées jeudi le 2 octobre à la salle du Canton de Warwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Appui à la Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame-des-Monts : suspension du programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du

patrimoine culturel à caractère religieux géré par le Conseil du patrimoine religieux du Québec

La résolution numéro 2025-08-245

Considérant la suspension du programme de protection, de transmission et de mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux, géré par le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) ;

Considérant que la Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame-des-Monts a bénéficié de ce programme pour la restauration de la maçonnerie des églises Saint-Médard de Warwick et Saint-Patrice de Tingwick ainsi que la restauration des fenêtres de cette dernière;

Considérant le désengagement du ministère envers les communautés qui se mobilisent bénévolement pour la sauvegarde des lieux identitaires du Québec, ainsi que l'absence de soutien envers le CPRQ ;

Considérant que le gouvernement ne soutient plus la conservation du patrimoine religieux et historique ;

En conséquence, sur la proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick exprime son appui à la Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame-des-Monts, à la suite de la suspension du programme de protection, de transmission et de mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux géré par le Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Que copie de cette résolution soit transmise à M. Jocelyn Groulx, dg au CPRQ ainsi qu'à M. Diego Scalzo, maire de la Ville de Warwick pour leur information et soutien dans leurs démarches.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-246

Ajout d'une cascade pour le remplissage des nouveaux appareils respiratoires : approximativement 750 \$/année

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu d'autoriser l'ajout d'une cascade pour le remplissage des nouveaux appareils respiratoires, au coût approximatif de location de 750 \$/année pour le Service de sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-247

Autorisation Sentier Les Pieds d'Or : finaliser l'implantation l'éclairage

Il est proposé par le conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu d'autoriser la finalisation des travaux d'implantation d'éclairage au Sentier Les Pieds d'Or, par l'entrepreneur électricien JC Électrique, les dépenses seront remboursées par l'organisme du sentier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-248

Augmentation limite de crédit de 5 000 \$ à 10 000 \$: carte de crédit

Considérant la nécessité d'augmenter la limite de crédit pour répondre aux besoins financiers de la municipalité;

Considérant que l'augmentation de la limite de crédit est jugée nécessaire pour permettre une gestion plus souple et efficace des dépenses courantes ;

Considérant que la limite de crédit actuelle est fixée à 5 000 \$, et qu'il est proposé de l'augmenter à 10 000 \$;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu que le Conseil municipal approuve l'augmentation de la limite de crédit de 5 000 \$ à 10 000 \$, afin de faciliter la gestion des dépenses courantes et imprévues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Course de boîte à savon : 13 septembre 2025 : budget 1 100 \$
La résolution numéro 2025-08-249**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu que la Municipalité de Tingwick octroi un budget de 1 100 \$ pour la course de boîte à savon, activité qui aura lieu le 13 septembre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-250

Remerciement M. Jocelyn Pellerin : don bois St-Jean-Baptiste

Considérant que M. Jocelyn Pellerin a offert un don de bois dans le cadre de la Fête Nationale du 23 juin 2025 ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que le Conseil municipal remercie M. Jocelyn Pellerin pour son don de bois et reconnaît sa contribution à la réussite de la Fête Nationale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-251

Embauche d'un architecte pour préparer soumission pour les travaux de réfection du CPE à la suite du rapport des Services Inspec-Thor, inspecteur en bâtiment certifié

Considérant le rapport des Services Inspec-Thor, inspecteur en bâtiment certifié, indiquant la nécessité de travaux de réfection au CPE du 1210, rue Saint-Joseph, afin d'assurer la sécurité et la conformité des installations ;

Considérant que les travaux de réfection nécessitent une expertise professionnelle pour la préparation des plans et devis, ainsi que pour l'élaboration d'une soumission complète en vue des travaux ;

Considérant que l'embauche d'un architecte qualifié est indispensable pour la préparation des documents nécessaires et l'optimisation des coûts des travaux à réaliser ;

En conséquence, sur la proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que le Conseil municipal mandate l'embauche d'un architecte pour préparer la soumission des travaux de réfection du CPE, conformément aux recommandations du rapport des Services Inspec-Thor, inspecteur en bâtiment certifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-252

Services juridiques pour l'année 2026 : Therrien Couture Joli-Cœur SENCRL

Considérant que le cabinet Therrien, Couture, Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a présenté à la Municipalité de Tingwick une offre de services professionnels pour l'année 2026;

Considérant que cette offre répond aux besoins de la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien, Couture, Joli-Cœur SENCRL pour l'année 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Vente pompe flottante usagée service de sécurité incendie

La résolution numéro 2025-08-253

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu d'autoriser la Municipalité de Tingwick à vendre par soumission la pompe flottante usagée du Service de sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur les sujets suivants : remerciements d'appui pour la Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame-des-Monts.

2025-08-254

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu que la présente séance soit close.
(19 h 35)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%/%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2025-08-228, 2025-08-230, 2025-08-231, 2025-08-232, 2025-08-233, 2025-08-234, 2025-08-235, 2025-08-236, 2025-08-237, 2025-08-238, 2025-08-239, 2025-08-242, 2025-08-244, 2025-08-246, 2025-08-248, 2025-08-249, 2025-08-251 et 2025-08-252.

Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière

%/%

Chantale Ramsay
Directrice générale et
greffière-trésorière

Réal Fortin
Maire

[illegible]

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

% %